



DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RESERVATION DE STATIONNEMENTS

La demande est à présenter **quinze jours avant le début de l'occupation du domaine public** à la commune de Bry-sur-Marne, sur place, à l'accueil de la Mairie, sis 1 Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne, par Fax au n° 01.45.16.68.48, ou par courriel à mairie@bry94.fr.

Pour être recevable, **ce formulaire doit être accompagné d'un chèque du montant correspondant à la demande et libellé à l'ordre du Trésor Public.**

Si le délai n'est pas respecté ou si le dossier est incomplet, la demande sera retournée et le début de l'occupation du domaine public devra être reporté.

En l'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception de la demande, l'autorisation est réputée refusée.

1 - DEMANDEUR :

Particulier Concessionnaire Entreprise Maître d'œuvre
NOM, Prénom ou Dénomination :
Adresse :
.....
Numéro de SIRET : Tel./ Portable :
Fax : Courriel :

2 - OBJET DE LA DEMANDE

Préciser :

- Véhicule assurant le commerce ambulancier sur voie publique/ventes aux déballages hors manifestations organisées par la ville
- Prise de vues pour tournages cinématographiques (nombre d'emplacement de 5 mètres au sol et nombre de jours sur site)
- Stationnement pour travaux et **déménagement** (nombre d'emplacement de 5 mètres au sol)
 un emplacement deux emplacements trois emplacements quatre emplacements
- Stationnement de baraques de chantiers (nombre d'emplacement de 5 mètres au sol)
 un emplacement deux emplacements trois emplacements quatre emplacements
- Dépôt d'une benne à gravats
 un emplacement deux emplacements trois emplacements quatre emplacements
- Dépôt de matériaux
- Accostage de bateaux sur le ponton
- Rue barrée à la circulation des autres usagers pour raisons diverses

Hôtel de Ville - 1 Grande Rue Charles de Gaulle 94366 – BRY-SUR-MARNE Cedex
Tel : 01.45.16.68.00 - Fax 01.45.16.68.48 - Courriel : mairie@bry94.fr

TARIFICATION

Intitulé	TARIFS
Véhicule assurant le commerce ambulancier sur voie publique / ventes aux déballages hors manifestations organisées par la ville	10,25 €/m ² /jour
Prise de vues pour tournages cinématographiques	56,37 €/jour/site
Forfait tournage cinématographique complet : - en journée (8h-20h) - la nuit (20h-8h) - la demi-journée (8h-14h ou 14h-20h)	1500€/jour/site 2000€/nuit/site 750€/demi-journée/site
1 place de stationnement de 5m (benne, déménagement, autre)	56,37 € le premier jour 22,55 € / jour les jours suivants 28,19 € la demi-journée
Dépôt de matériaux	56,37 € le premier jour 22,55 € / jour suivant
Accostage de bateaux sur le ponton	40 €/jour/site 20€/demi-journée 420€/15 jours
Rue barrée à la circulation des autres usagers pour raisons diverses	440 €/jour 250€/demi-journée

3 – DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

.....

4 - LOCALISATION

ADRESSE DE L'EMPLACEMENT :

5 – DEMARRAGE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DURÉE

DATE DE DEBUT souhaitée * :
 DURÉE :HORAIRES : DEBUT FIN
 * Attention au respect des délais.

Si votre emplacement réservé est occupé par la présence d'un véhicule, vous devez contacter la Police Municipale au 01 45 16 68 22.

6 - ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Je soussigné auteur de la demande certifie exacts les renseignements qui y sont contenus

DATE :

SIGNATURE :